

**56<sup>ème</sup> Assemblée générale de Cheyres-Châbles-Tourisme (CCT)**  
**Vendredi 26 mai 2023, 20h**  
**Salle des Etourneaux, Cheyres**

**Accueil**

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la 56<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de CCT.

Elle salue tout particulièrement :

M. Bernard Pochon, conseiller communal de Cheyres-Châbles, en charge du dicastère

Mme Janine Grandgirard, Présidente du conseil Général, Cheyres-Châbles

Sont excusés

Sandra Previtali, membre du comité

Mme Valérie Piller-Carrard, conseillère nationale

M. Matéo Murphy, de la Cave de Cheyres, M. Sven Clot de l'entreprise Amex

Conformément aux statuts de la CCT, chaque membre cotisant a reçu une convocation personnelle, en date du 6 mai. L'AG était également annoncée dans la fenêtre d'information CCT à la grande salle de Cheyres et devant l'école de Châbles ainsi que sous l'onglet tourisme du site web de la commune.

Aucune remarque n'est formulée quant au mode de convocation.

CCT compte actuellement 150 membres.

**Ordre du jour :**

1. Procès-verbal 2021
2. Rapport de la Présidente
3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs
4. Budget 2023
5. Démissions/élections au sein du comité, élections des vérificateurs des comptes suppléants
6. Statuts de Cheyres-Châbles-Tourisme
7. Divers

**1. Procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2022 a pu être consulté avant l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, ce dernier est accepté par applaudissements.

**2. Rapport de la Présidente**

**Les activités 2022**

MANIFESTATIONS / ANIMATIONS) sont présentées avec des photos

**COUP D'BALAI** à Cheyres et Châbles en mars

**Expo-photo** à Cheyres de mai à novembre

**Marché artisanal** à Châbles en juin

**Balade gourmande** en août

**Sentier agricole** dès juillet

**Saint-Nicolas** à Cheyres **Les Fenêtres de l'Avent** à Cheyres et à Châbles en décembre.

SOUTIENS **Fête des Vendanges, St-Nicolas** à Châbles, **Marché de Noël** à Châbles

Puis sous forme de tableau récapitulatif des manifestations incluant leurs coûts.

## COMPTES (chiffres clés)

<b>Manifestations/Animations/Infrastructures</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Dépenses effectives</b>
Coup de balai	500.00	113.50
Marché artisanal	3'000.00	2'966.00
Expo photos d'autrefois	900.00	171.00
Balade gourmande	6'000.00	5'639.75
Sentier agricole (voir détails)	5'000.00	7'314.00
St-Nicolas et les Fenêtres de l'Avent	600.00	2'749.55
Divers	500.00	321.90
<b>Sponsoring/ soutiens</b>		
Marché de Noël		1'000.00
Saint-Nicolas		237.00
Fêtes des Vendanges		2'250.00
<b>Dépenses extraordinaires</b>		
Costume Saint-Nicolas		2'500.00
<b>Total</b>	<b>26'500.00</b>	<b>25'262.70</b>

<b>Sentier agricole</b>	<b>7314.00</b>
Panneaux indicateurs	3418.00
Panneaux ferme	1200.00
Matériel divers piquets	444.00
Dépliants	1100.00
Autres	1152.00

Pour terminer son rapport, la Présidente remercie les cotisants, toutes les personnes qui s'investissent pour améliorer les infrastructures du village, pour l'accueil des visiteurs et les prestations diverses en faveur des hôtes notamment ;

- Les membres du Comité de CCT, Sandra Prévitali, Siulène Macron, Ludovic Pillonel et Gérard Dévaud.
- Lina Rapo qui propose 4 à 5 fois par an pour la fenêtre d'info à Cheyres et Châbles des articles d'antan sur notre village.
- Les autorités communales ainsi que l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac/Payerne et région pour l'excellente collaboration.

### **3. Compte 2022 et rapport des vérificateurs**

Les comptes détaillés sont distribués par Gérard Dévaud, en charge de la caisse et de la comptabilité. Il en fait la lecture.



Bilan au 31 décembre 2022

Actifs	2021	2022
Caisse	156.55	156.55
Compte PostFinance	106'825.39	101'114.30
UBS	62'725.70	62'725.70
Actifs exercice précédent		-2'226.75
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>169'707.64</b>	<b>161'769.80</b>

Passifs	2021	2022
Passifs exercice précédent		-1'473.16
Passifs transitoires	600.00	600.00
Réserves et provisions	30'782.58	30'782.58
Capital	138'325.06	131'860.36
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>169'707.64</b>	<b>161'769.80</b>

Capital au 01.01.2022	169'707.64
Capital au 31.12.2022	161'769.80
Diminution de capital	7'937.84

Compte d'exploitation 01.01.2022 – 31.12.2022 & Budget 2023

Produits	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023
Taxes de séjours	16'800.00	15'562.30	20'000.00
Cotisations membres	6'000.00	3'207.49	3'000.00
Panneaux sous-gare	4'000.00	3'750.00	3'900.00
Subvention communale	1'000.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>27'800.00</b>	<b>22'519.79</b>	<b>26'900.00</b>

Charges	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023
Animations/manifestations	11'500.00	15'263.89	14'000.00
Sentiers thématiques	5'000.00	7'314.50	600.00
Infrastructures touristique	10'000.00	0.00	18'000.00
Frais d'administration	0.00	2'562.85	3'000.00
Frais d'assemblée / comité	2'500.00	2'060.60	2'500.00
Mat. bureau/poste/divers	3'600.00	486.90	500.00
Informatique	500.00	623.75	700.00
Frais bancaires	0.00	122.33	100.00
Cotisations diverses	300.00	549.65	600.00
<b>Total des charges</b>	<b>33'400.00</b>	<b>28'984.47</b>	<b>40'000.00</b>

<b>Excédents des charges</b>	<b>5'600.00</b>	<b>6'464.68</b>	<b>13'100.00</b>
------------------------------	-----------------	-----------------	------------------

Aucune question n'étant posée, la parole est donnée à Mme Anne-Marie Monney, vérificatrices des comptes. Mme Monney et M. Philippe Vessaz ont vérifié les comptes le 23 mai en présence de M. Dévaud. Après un pointage minutieux des pièces comptables des différents comptes, ils relèvent que les comptes sont très bien tenus et qu'ils sont conformes aux écritures. M. Dévaud est remercié pour son travail. Il est demandé à l'assemblée de décharger le comité des comptes 2022 par applaudissement.

## Rapport des vérificateurs des comptes 2022 de Cheyres-Châbles Tourisme



Mesdames, Messieurs,

Les soussignés se sont réunis en date du 23 mai 2023 avec M. Gérard Devaud afin de vérifier les comptes 2022.

Nous avons procédé aux opérations suivantes :

- Contrôle de la caisse de Cheyres-Châbles Tourisme ;
- Vérification des montants figurants au bilan ;
- Contrôles par sondages des écritures et des pièces comptables ;

M. Gérard Devaud a mis à notre disposition l'ensemble des pièces comptables. Il a en outre répondu à toutes nos questions et nos remarques.

En définitive, ces contrôles nous permettent d'attester que la comptabilité est exacte et bien tenue.

Nous recommandons donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge au comité et à M. Gérard Devaud.

Certifié conforme :

Vérificateurs :

Anne-Marie Monney

Philippe Vessaz

Les vérificateurs

Cheyres, 23 mai 2023 / cn/gd

Anne-Marie Monney

Philippe Vessaz

## 4. Budget 2023

Le tableau ci-dessous est présenté et commenté par la Présidente.

Produits	Budget 2023
Taxes de séjours	20'000.00
Cotisations membres	3'000.00
Panneaux sous-gare	3'900.00
Subvention communale	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>26'900.00</b>
Charges	Budget 2023
Animations/manifestations	14'000.00
Sentiers thématiques	600.00
Infrastructures touristique	18'000.00
Frais d'administration	3'000.00
Frais d'assemblée / comité	2'500.00
Mat. bureau/poste/divers	500.00
Informatique	700.00
Frais bancaires	100.00
Cotisations diverses	600.00
<b>Total des charges</b>	<b>40'000.00</b>
<b>Excédents des charges</b>	<b>13'100.00</b>

## 5. Démission/Election au sein du Comité - élections des vérificateurs des comptes suppléants.

Actuellement, le comité est composé de 5 membres :

Siulene Marcon (2021)

Sandra Previtali (2018),

Ludovic Pillonel (2019),

Gérard Dévaud (2019) et caissier depuis 2022

Catherine Nobbs, membre depuis 2016 et Présidente depuis 2019

Travaux de secrétariat : Murielle Rohrer

Le comité est à la recherche de nouveaux membres pour le compléter.

Concernant les Vérificateurs de comptes ;  
M. Philippe Vessaz, vérificateur a terminé son mandat  
Mme Anne-Marie Monney, vérificatrice pour les années 2023 et 2024  
M. Jacques Michel, suppléant vérifiera les comptes pour les années 2024 et 2025

CCT proposera un nouveau suppléant lors de la prochaine AG.

## **6. Statuts de Cheyres-Châbles Tourisme**

Des exemplaires de statuts proposés sont remis aux participants. Ces statuts étaient également annexés à la convocation.

La LT est entrée en vigueur le 1/1/22. Elle simplifie les structures :  
Toutes les communes du district de la Broye fribourgeoises sont intégrées de fait à l'office de tourisme régional.  
Un seul tarif pour la taxe de séjour soit 3 francs par nuitée à partir de 16 ans.

CCT comme toutes les sociétés de développement doit adapter ses statuts pour se conformer à la nouvelle loi.

Pour ces statuts, le comité s'est basé sur ceux de l'association touristique de la Broye qui seront proposé le 15 juin prochain à l'assemblée constitutive.

### **Article 3 : Buts et tâches**

L'association a pour but de s'intéresser à toutes les questions se rapportant au développement touristique. Elle a notamment pour objectifs de :

- a) Soutenir la stratégie touristique régionale et cantonale au sein et à l'extérieur de la région ;
- b) Communiquer à l'office de tourisme d'Estavayer/Payerne et région les informations nécessaires afin qu'il puisse en faire la promotion et informer les touristes ;
- c) Être un incubateur de nouveaux projets et faciliter l'éclosion de nouvelles initiatives ;
- d) Organiser des animations et des activités en faveur des visiteurs ;
- e) Soutenir les manifestations locales ;

Aucune question n'étant posée, la Présidente demande à l'Assemblée d'adopter ces nouveaux statuts à main levée.

Les présents statuts sont adoptés, ils entrent en vigueur au 26 mai 2023 et remplacent ceux du 19 mai 2017. Ils seront envoyés au bureau communal pour information.

La partie statutaire et l'assemblée générale ordinaire 2023 se termine, Mme la Présidente clos officiellement cette AG.

## **7. Divers**

Parole est donnée aux autorités présentes.

M. Bernard Pochon, CC en charge du tourisme, remercie CCT pour le travail accompli. Il félicite le comité pour la création du sentier agricole de l'exposition photo en plein air qui ont reçu des échos positifs.

M. Pochon communique des informations sur les paysages d'importance cantonale (PIC) dont les terrasses de Cheyres-Châbles-Font font parties. L'un des objectifs spécifiques est de mettre en valeur les points de vue sur le grand paysage et de relier par des itinéraires de mobilités douces. Il invite CCT à réfléchir à un nouvel itinéraire pédestre.

La parole n'étant plus sollicitée, les participants sont conviés à partager une collation et le verre de l'amitié.

**Pour le Procès-Verbal**

*CN Bah*  
 Catherine Nobbs  
 Présidente



**Assemblée générale vendredi 26 mai 2023**

Salle des Etourneaux, liste des présences

	Nom, Prénom	Adresse postale	email	Signature
1	Pillonel Richard	1468 Cheyres		<i>Pillonel R</i>
2	Pillonel Dominique	1468 Cheyres		<i>[Signature]</i>
3	Pochon Bernard	1468 Cheyres CC	bernard.pochon@euparce.ch	<i>[Signature]</i>
4	Frauchiger Victor	1468 Cheyres	rigolman@tranquille.ch	<i>V. Frauchiger</i>
5	Frauchiger Anne Gabrielle	1468 Cheyres	frauchigerdamegdonella.ch	<i>[Signature]</i>
6	Grandjean Janine	1468 Cheyres pres CG	grandjean.janine@bluewin.ch	<i>[Signature]</i>
7	Homer Ann - Marc	1474 Châbles (Nérischwil)		
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				